



Travaux de rénovation et d'isolation

/// Gestion des eaux pluviales

- Volonté de déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement
- Stockage des premières pluies sur les parties végétalisées des toitures terrasses des bâtiments D et T
- Gestion des eaux pluviales au pied des bâtiments
- Toutes les eaux pluviales ne pourront pas être infiltrées (pas de séparation eaux usées eaux pluviales, capacité d'infiltration insuffisante à proximité...)

/// Rénovation et modernisation de l'éclairage

- Relamping et comptage d'énergie
- Diagnostic : 34 typologies d'éclairage identifiées réparties en 9 familles (bureau, classe, circulation, escalier, sanitaire, labo...)
- Expérimentation avec les usagers

Si vous n'arrivez pas à visualiser la vidéo ci-dessous, accédez à la chaîne YouTube de l'ENTPE

/// Isolation de la piscine et rénovation de ses vestiaires

Si vous n'arrivez pas à visualiser la vidéo ci-dessous, accédez à la chaîne YouTube de l'ENTPE

/// Rénovation des toitures terrasses

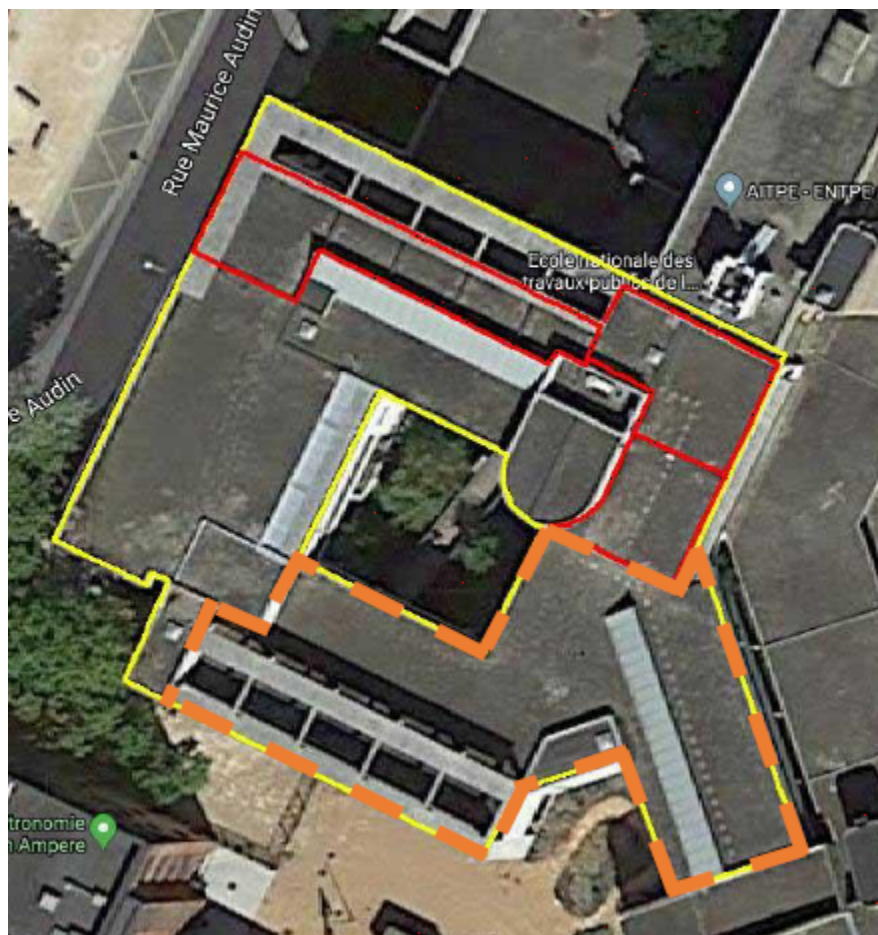
Rénovation des 2 plus anciennes terrasses (hors villas)

Seconde rénovation pour le bâtiment T

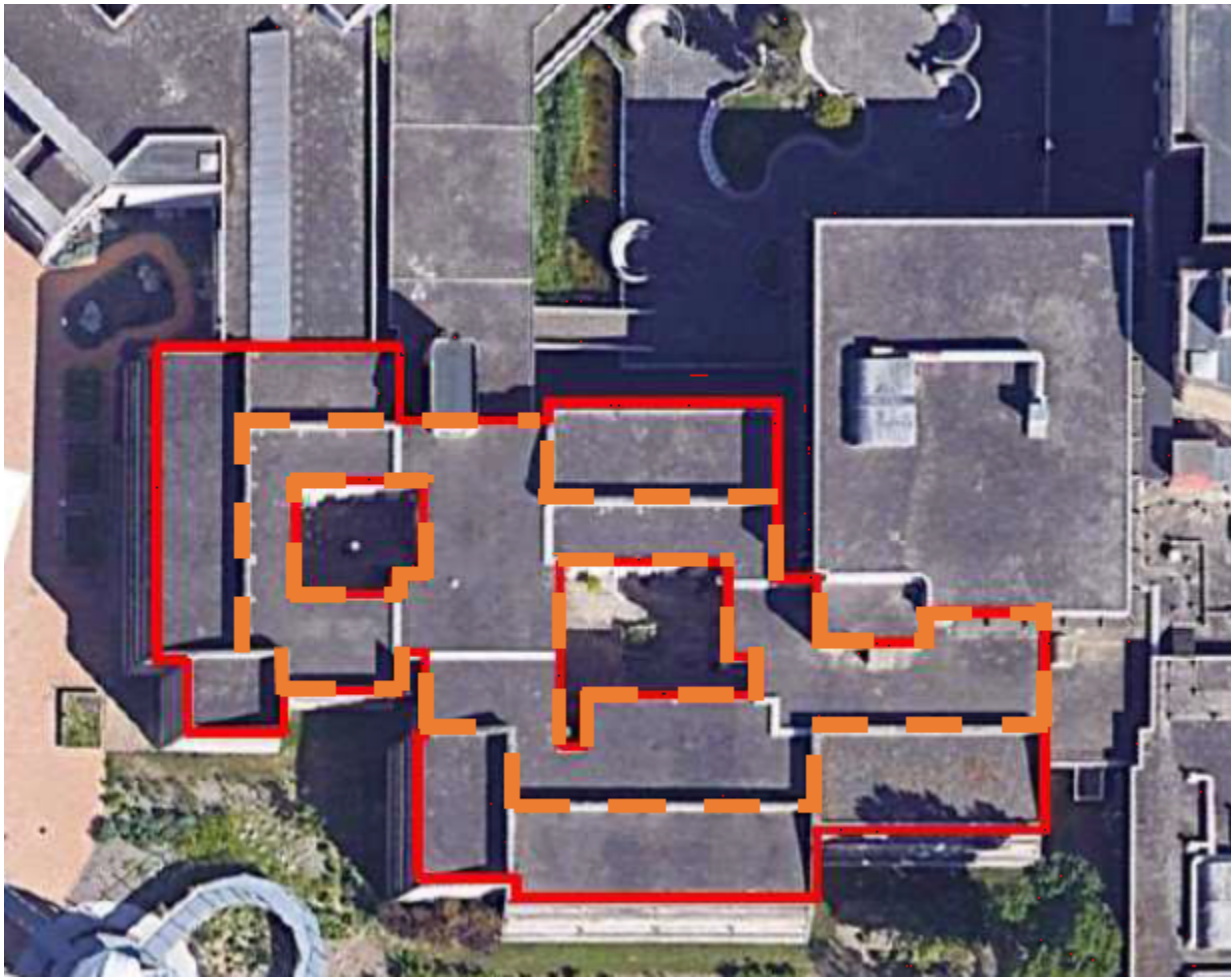
Bâtiment C + modification des « skydomes »



Bâtiment D + aménagement d'une plateforme pédagogique



Bâtiment T + aménagement d'un espace de détente



- Végétalisation partielle
- Stockage des premières pluies sur les parties végétalisées
- Gestion des eaux pluviales au pied des bâtiments
- Sécurisation des toitures

/// Travaux sur les installations de chauffage et de ventilation

- Remplacements de CTA
- Ajout d'organes de régulations dans les sous-stations de chauffage
- Pose de compteurs d'énergie sur le chauffage

/// Travaux d'amélioration de la gestion technique centralisée

Déploiement progressif de la GTC à l'ensemble du périmètre de l'école en intégrant les travaux financés par le plan de relance (principalement travaux CVC) et les fonctions techniques connectées actuellement au contrôle d'accès /

anti-intrusion.

/// Enjeux énergétiques

Les économies d'énergie attendue de ces travaux en 2023 s'élèvent à 1257 MWh soit 21% de la consommation totale en 2019, année de référence.

Rapportée à l'année 2011, année de référence pour le décret tertiaire, la baisse serait de 38,5% en 2023, soit proche de l'objectif 2030.